



Contrat d'apprentissage FFvolley – Secteur Para-Volley

À propos de la Fédération Française de Volley

La Fédération Française de Volley (FFvolley), organise, développe et contrôle la pratique des deux disciplines olympiques que sont le volley-ball et le beach volley, mais gère également le Para-Volley avec le Volley Assis (discipline paralympique) ainsi que le Volley Sourd et le volley santé, sur l'ensemble du territoire français.

La FFvolley organise les compétitions internationales volley-ball (matchs des équipes de France) ainsi que les compétitions nationales (championnats, coupes de France) dans toutes les catégories d'âges.

En parallèle de ces activités, elle développe des opérations de promotion, d'initiation et d'actions solidaires et citoyennes pour tout type de public et notamment pour les personnes en situation de handicap. Le Volley Assis étant pour tous mais plus orienté vers les personnes en situation de handicap moteur et physique et le Volley Sourd pour les personnes sourdes et malentendantes.

Présentation de la mission

À l'aube de la saison 2026-2027, la FFvolley souhaite renforcer sa politique d'accompagnement des structures affiliées, afin de les soutenir au mieux dans leur développement du Para-Volley. C'est dans ce contexte que la FFvolley s'apprête à accueillir un.e apprenti.e au sein de son secteur Para-Volley.

Placée.e sous l'autorité de la présidente de la Commission Fédérale Volley Assis ainsi que de la directrice de la performance Para-Volley, et animé par le chargé de mission Para-Volley en présentiel les principales missions seront :

- L'aide à la conception et à la mise en œuvre des actions en faveur du développement du Para-Volley que ce soit au niveau du Volley Assis ou du Volley Sourd ;
- L'aide à l'organisation et à la coordination de la mise en œuvre des actions sur le terrain, en parfaite concertation avec les élus référents des commissions, les autres services de la FFvolley concernés et les organes déconcentrés de la FFvolley (ligues régionales et comités départementaux).

Parmi les activités que vous aurez à mener :

- L'aide à la gestion administrative et opérationnelle, ainsi que l'accompagnement des clubs dans leur adhésion à la campagne de labellisation et aux appels à projets (Projets Sportifs Fédéraux, Compétitions nationales, etc.) ;
- L'aide à animer le réseau des référents comités départementaux et ligues ;
- Le recensement et la cartographie des sections et des pratiquants Para-Volley ;
- L'aide à l'organisation de formations, des événements Para-Volley (Challenges nationaux, Coupe de France) ;
- L'aide à la conception et au déploiement d'enquêtes et d'outils (formulaires, guides pratiques, etc.) ;
- L'aide autour de la communication sur les deux disciplines ;
- La détection de joueurs pour les clubs et pour les équipes nationales.

Un compte-rendu bimensuel sera demandé pour faciliter le suivi des actions.

Profil recherché

Formation : candidat.e inscrit.e dans un parcours d'enseignement supérieur en Master STAPS APA-S ou Management du Sport ou Management des organisations sportives (ou formations similaires), à la recherche d'un contrat d'apprentissage d'un ou 2 ans.

Carte professionnelle d'éducateur sportif demandée.

Il est attendu que le/la candidat.e possède les compétences et connaissances suivantes :

- Compétences organisationnelles et rigueur ;
- Dynamisme ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Facilité à s'exprimer à l'oral ;
- Capacité à synthétiser et à transmettre ;
- Connaissance du mouvement sportif et du domaine du sport-santé ;
- Maîtrise des outils informatiques et du Pack Office, en particulier Excel ;
- Maîtrise de l'anglais appréciée.

Vos avantages

Possibilité d'une adhésion à la mutuelle fédérale selon les tarifs négociés

Titres de restauration par jour travaillé (valeur faciale 11€, part salariale 4.40€)

Remboursement sur présentation de justificatif de l'abonnement annuel ou mensuel du pass navigo (50% salarié/50% employeur)

Ou indemnité du forfait de mobilités durables sur la base du tarif du pass navigo mensuel (50% part salariale)

1 jour de télétravail par semaine possible après période d'essai de 2 mois (indemnité remboursée à 2.5€/semaine)

Accès à la salle de sport au sein des locaux

Où ?

Siège de la FFvolley - Créteil (Val-de-Marne / Île-de-France)

Quand ?

Septembre 2026 à septembre 2027 (possibilité de contrat de 2 ans).

→ Lettre de motivation + Curriculum Vitae à envoyer au plus tard 30 juin 2026 à :

Fédération Française de Volley – Secrétariat des Ressources Humaines
Madame Sylvie PROUVE : sylvie.prouve@ffvolley.org